

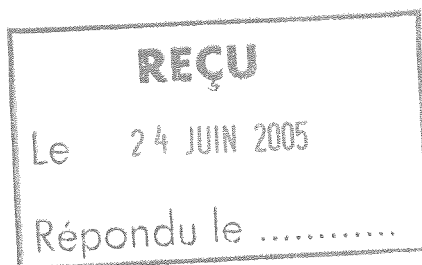
REPUBLIQUE FRANCAISE

Agence Régionale
de l'Hospitalisation
des Pays de la Loire

Nantes, le 22 JUIN 2005

DDASS de la Sarthe
97 avenue Bollée
72000 LE MANS

N/Réf. : JCP/XD/2005-527



Au cours de notre séance de travail à Nantes, le 29 avril dernier, j'avais eu l'occasion, avec le D.D.A.S.S. de la Sarthe, d'appeler votre attention sur le projet de rénovation du centre hospitalier spécialisé de la Sarthe.

La communauté hospitalière de cet établissement se trouve aujourd'hui divisée sur la localisation à retenir pour la reconstruction des lits d'hospitalisation complète, dont la configuration actuelle (deux sites vétustes, non respect des normes de sécurité) est obsolète.

Le projet médical, actuellement examiné par l'ARH, conclut à l'intérêt de disposer à l'avenir d'un site unique. L'Agence Régionale de l'Hospitalisation y est favorable. Le débat porte sur le choix de l'implantation, sur le site historique du Mans (Etoc Demazy) ou sur le site pavillonnaire d'Allonnes (ville de la communauté urbaine du Mans).

Les médecins du centre hospitalier spécialisé ont manifesté leur opposition à l'implantation de l'ensemble des lits d'hospitalisation complète à Allonnes, option qui recueille majoritairement le soutien du conseil d'administration, de la direction et les personnels, et qui a la préférence de l'A.R.H. Le cabinet du Ministre de la Santé a réservé un accueil favorable à ce projet d'humanisation et de reconstruction sur un seul site, sous réserve de trouver un point d'accord avec les praticiens hospitaliers, qui soulèvent une série d'objections, liées à l'éloignement du site d'Allonnes.

Aussi, à la suite des échanges que nous avons eu, j'ai l'honneur de solliciter l'intervention de la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale, pour une mission courte, de type médiation, de façon à dénouer, dans la mesure du possible, cette situation.

Je vous remercie de me confirmer le calendrier envisagé, sur la base d'un cadrage avec l'A.R.H. en juillet et une intervention sur site en septembre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation des Pays de la Loire,


Jean-Christophe PAILLE

Monsieur le Docteur Gérard MASSE
Président de la Mission Nationale d'Appui
en Santé Mentale
5 avenue d'Italie
75013 PARIS